

Chers habitants-es de Breuschwickersheim,

Les fêtes de fin d'année terminées, la nouvelle année a pris le même départ que la précédente avec toujours ce virus qui nous fait croire à la fin de la crise sanitaire, puis nous y replonge de plus belle.

Et pendant ce temps, les débats présidentiels occupent déjà l'essentiel de l'agenda médiatique, 2022 déterminera en effet notre avenir collectif. Alors si le début d'année est traditionnellement le moment des bonnes résolutions, adoptons-en une de manière collective : votons les 10 et 24 avril.

Je suis heureuse de vous annoncer une première bonne nouvelle pour notre village : dans le cadre de son plan vélo, l'Eurométropole a voté, lors de sa dernière réunion de Conseil du 4 février 2022, la poursuite des travaux de la liaison cyclable avec une deuxième phase dans le village vers Osthoffen, avec une réalisation prévue d'ici 2025. Les études sont en cours, le projet et son tracé vous seront présentés dès que possible.

Gardons le moral, le printemps approche ! Prenez soin de vous !

Votre Maire, Doris TERNOY



## Baby boom au village !

Naissances à Breusch' :

2017 : 5 naissances

2018 : 4 naissances

2019 : 15 naissances

2020 : 13 naissances

2021 : 18 naissances

Au vu de ces chiffres des naissances dans notre village, notre projet de périscolaire n'en devient que plus urgent.

## AGENCE POSTALE COMMUNALE : Fermeture définitive au 30 mars 2022

### et adaptation des ouvertures du 14 février au 30 mars 2022

Notre agent qui s'occupe fidèlement depuis de nombreuses années de notre agence postale communale partira à la retraite le 31 mars prochain.

Après étude et en considération du coût de fonctionnement de cette agence pour la Commune, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité le 24 janvier 2022 la fermeture de l'agence postale communale. Ce service ne disparaîtra pas pour autant de notre village, puisqu'il sera repris après agrément de La Poste par un commerçant local. Vous recevrez plus d'informations sur ce changement dans un prochain bulletin.

D'ailleurs à compter du 14 février et jusqu'au 30 mars 2022 inclus, l'agence postale change ses horaires. Elle sera ouverte uniquement les mardis de 14h00 à 17h00 et les vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES, CARTES ELECTORALES, PROCURATIONS

**Pour voter aux élections présidentielles de 2022, vous devez vous inscrire sur la liste électorale :**

- Jusqu'au 2 mars 2022 avec le **téléservice** : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- Ou jusqu'au 4 mars 2022 (réception en Mairie faisant foi) avec le **formulaire papier disponible en ligne** : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

Vous devez renseigner le formulaire papier, puis le transmettre, avec les documents justificatifs, à la mairie ou au consulat.

**Pour voter à l'étranger**, vous pouvez vous inscrire en ligne (via le registre des Français) ou en vous rendant au consulat.

**Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit sur la liste électorale en vous rendant sur le site :**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

**Tous les électeurs vont recevoir une nouvelle carte cette année**, la distribution devrait se faire la semaine qui précède le 1er tour des élections présidentielles. Si d'aventure celle-ci devait ne pas arriver à temps, cela ne vous empêchera pas d'aller voter, cette carte ne fait que vous indiquer le bureau de vote dans lequel vous devez vous présenter (NB : il n'y a qu'un seul bureau de vote à Breuschwickersheim) et aide les assesseurs à vous retrouver sur la liste électorale.

**Seule une pièce d'identité valide à la date du scrutin est obligatoire pour pouvoir voter.**

De plus, si vous ne pouvez être présent(e) pour les élections et **vous souhaitez établir une procuration**, vous pouvez :

- soit établir une procuration en ligne sur le site : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>
- soit établir une procuration auprès d'un officier de police judiciaire (gendarmerie...)

**Calendrier électoral au 1/02/2022 :**

- 1er tour des élections présidentielles : dimanche le 10 avril 2022
- 2è tour des élections présidentielles : dimanche le 24 avril 2022
- 1er tour des élections législatives : dimanche le 12 juin 2022
- 2è tour des élections législatives : dimanche le 19 juin 2022



## LA COLLECTE DES DECHETS ALIMENTAIRES, C'EST PARTI !

Dès le début de l'année 2022, chaque habitant de l'Eurométropole de Strasbourg sera progressivement équipé pour trier ses déchets alimentaires. Ainsi chaque habitant disposera à terme d'une solution de tri pour ses déchets alimentaires. Les communes de moins de 10 000 habitants seront équipées en premier, en commençant par celles situées au Sud de Strasbourg, puis le déploiement se fera progressivement vers l'Ouest puis vers le Nord.

Viendront dans un second temps les communes de plus de 10 000 habitants et les différents quartiers de Strasbourg.



### PANNEAU "PETITES ANNONCES"

Un panneau pour afficher des petites annonces a été installé dans l'abribus à côté de la mairie, rue principale. Il vous est librement accessible. Merci de mettre une date sur votre annonce.

### RECTIFICATIF

Dans le dernier numéro du journal municipal paru en janvier 2022, la paroisse a fait une erreur sur le numéro de téléphone du pasteur. Merci de noter que le bon numéro est le 06.72.73.14.55.

## NOUVELLES BARRIERES AU CHEMIN DU SCHWALL ET RUE DES VERGERS



Pour des raisons de sécurité et suite à la demande de nombreux riverains, des barrières seront installées dans les prochaines semaines rue du fossé communal au niveau de la jonction avec la rue des Vergers et chemin du Schwall avant le pont permettant d'accéder à la salle polyvalente. Cela évitera la traversée de ces chemins par des véhicules à moteur. En effet, seuls les agriculteurs bénéficient d'une dérogation afin d'accéder à leurs parcelles.

## LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE MOSSIG

Le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig a été créé en juillet 2019 avec pour missions l'aménagement du bassin versant et la protection des milieux aquatiques. Son territoire, le bassin versant de la Bruche, s'étend sur plus de 700 km<sup>2</sup>, du Climont jusqu'aux rives de l'Ill à Strasbourg. Le Muhlbach relève donc de la compétence de ce syndicat au sein duquel nous sommes représentés par l'Eurométropole de Strasbourg qui gère la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Concrètement, le syndicat mène des études et des travaux pour :

Réduire les conséquences dommageables des inondations avec un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) ;

- Rétablir le fonctionnement naturel des rivières et améliorer leur qualité écologique ;
- Rétablir la continuité écologique, c'est-à-dire permettre aux poissons et aux sédiments de transiter librement dans les cours d'eau en supprimant les obstacles ;
- Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet : [www.bassinversant-bruchemossig.fr](http://www.bassinversant-bruchemossig.fr)

## VOUS AIMEZ LE VILLAGE ? APPEL À BÉNÉVOLES

Nous lançons un appel à bénévoles pour la mise en place d'une équipe intergénérationnelle participant à l'embellissement du village (décoration, bricolage...) pour tous les habitants de 7 à 97 ans. Merci de vous faire connaître en Mairie par mail à [accueil.mairie@breuschwickersheim.fr](mailto:accueil.mairie@breuschwickersheim.fr) ou par sms au 07.70.99.92.70. avant le 10 mars 2022.

## GRANDS ANNIVERSAIRES

Pour les grands anniversaires (à partir de 80 ans, noces d'or et de diamant), merci de vous faire connaître en Mairie surtout si vous ne vous êtes pas mariés à Breuschwickersheim



## DATES A NOTER :

- Inauguration du nouveau verger pédagogique de Breuschwickersheim avec le CMJ (Conseil municipal des Jeunes) et le Lions Club Strasbourg Métropole Europe le **samedi 26 février 2022 à 14h00** près de l'aire de jeux.
- Permanence du conciliateur le **lundi 21 mars 2022 de 14h30 à 17h00 en Mairie**. Uniquement sur rdv par mail à [nathalie.caquelin@breuschwickersheim.fr](mailto:nathalie.caquelin@breuschwickersheim.fr)